

Le Bulletin

n°7 Mai 1998

SOMMAIRE

- *Le mot de la Présidente*
- *Les opinions des assistants*
- *Pratique*
- *Journées professionnelles*
- *A vos agendas...*
- *Rubrique interactive*

Rédacteur en chef: Bénédicte Bastia

Comité de rédaction : Delphine Bourin, Christophe Burtin, Isabelle di Sandro, Isabelle Jobet-Hermelin, M. Hélène Pic, Christophe Pitré, Muriel Sylvie



*Association nationale des Assistants et
anciens Assistants en Pharmacie Hospitalière*

Le mot de la Présidente

Chers amis,

L'ASSIPHAR vient de franchir une étape importante : nous vous avons donné la possibilité de vous exprimer sur vos attentes, et un certain nombre d'entre vous nous ont répondu ! J'en profite pour vous rappeler qu'il est toujours temps de nous renvoyer votre réponse, en cas d'oubli involontaire !

Au chapitre du satisfecit, je constate que 60% des sondés sont satisfaits, voir très satisfaits des actions que nous entreprenons ! Même si nous avons conscience de votre indulgence, ce résultat nous donne du baume au cœur, car essayer de développer une association n'est pas si simple que cela. J'en profite pour rendre hommage aux 3 sortants du bureau : Delphine Bourin, Muriel Sylvie, Christophe Burtin. Ce sont les trois derniers pionniers de l'association qui nous quittent. Ils ont créé un superbe bébé, et nous nous devons de le rendre adulte pour ne pas qu'ils aient la sensation d'avoir perdu leur précieux temps.

Pour en revenir au questionnaire, il apparaît que votre préoccupation première tourne autour du concours, ce qui semble logique !

Autant nous sommes le plus vigilants possible et communiquons bien avec les syndicats - qui ne nous ont pas attendu - pour ce qui est de la défense du nombre de postes. Autant les actions que nous mettons en place dans

le but de préparer au concours restent limitées. Certes, nous essayons de traiter un sujet d'actualité lors de notre journée de formation. Mais nous avons conscience que c'est modeste et avons déjà essayé de réfléchir à d'autres actions. Si certains d'entre vous ont des idées, et surtout envie de s'investir dans ce créneau, ils sont les bienvenus.

J'en fini de monologuer et vous donne rendez-vous le 19 juin pour pouvoir continuer à tirer les enseignements de ce questionnaire, à enrichir nos connaissances sur la stérilisation, et... à faire une petite nouba !

A très bientôt.

La Présidente,

Bénédicte Bastia.

Cochez l'option choisie



& 127; Option immersion mer & 127; Option immersion papier

LE POINT SUR ...

Les opinions des assistants



L'assemblée générale du 13 juin 1997 a été l'occasion pour certains d'entre vous de nous interroger sur le devenir et les engagements futurs de l'ASSIPHAR. Il nous a donc semblé nécessaire de recueillir votre opinion sur l'association, afin d'orienter au mieux nos actions. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à ce questionnaire.

A la date du 20 Mai 1998, nous avons reçu 58 réponses, en voici la synthèse :

45 Assistants Spécialistes (77,6 %), 7 Praticiens Hospitaliers Anciens Assistants, 3 Faisants Fonction de PH, 2 PH et 1 Attaché.

1) 51 adhérents (88%), 7 non adhérents (12%)

Les raisons de non adhésion : 5 par manque d'information ou de contact, 1 nouvel assistant, 1 pas envisagé

2) **Les objectifs de l'ASSIPHAR** : nous avons pu recenser pas moins de 143 réponses réparties en 14 objectifs différents que nous avons regroupé ainsi :

- Formation et préparation au concours de PH (32)
- Défense des statuts de l'assistant (Administration, ANPE, internat = expérience) (23)
- Augmenter le nombre de postes d'Assistants Spécialistes (20)
- Information (bulletin et autres supports à développer) (16)
- Relations entre les Assistants et avec les PH (congrès, journées ASSIPHAR) (18)
- Valoriser le rôle de l'assistant au sein de notre profession (12)
- Recherche de nouveaux débouchés (cliniques, administration...) (10)
- Augmenter le nombre de postes au concours de PH (12)

3) Satisfaction sur les actions de l'association :

- Très satisfait : 10 (17,2%)
- Satisfait : 25 (43,1%)
- Sans opinion : 13 (22,4%)
- Peu satisfait : 9 (15,5%)
- Pas du tout satisfait : 1 (1,7%)

4) L'ASSIPHAR doit-elle s'engager plus activement dans la défense de l'assistantat :

- Oui : 38 (66,7%)
- Non : 4 (7%)
- Sans opinion : 15 (26,3%)

5) Si Oui comment :

- Sur le nombre de postes au concours de PH : 10 (29,4%)
- Etudier le devenir des assistants et développer d'autres débouchés : 8 (23,5%)
- Se faire connaître, développer la communication : 6 (17,6%)
- Intervenir au niveau du ministère : 6 (17,6%)
- Sur le nombre de postes d'assistant spécialiste : 2 (5,9%)
- Mettre en place une aide à la fonction d'assistant : 2 (5,9%)

6) Présence des assistants dans les conseil d'administration des syndicats :

- Bonne chose, le relai avec les syndicats est essentiel... : 22 (41,5%)
- Insuffisante : 10 (18,9%)
- Peu de retour d'informations : 15 (28,3%)
- Pas d'influence, peu écoutés : 6 (11,3%)

7) Orientations futures de l'ASSIPHAR :

- Evoluer vers une structure syndicale :
Oui 21 (36,8 %) Non 36 (63,2 %)
- Rejoindre les syndicats d'internes :
Oui 11 (19,3 %) Non 46 (80,7 %)
- Multiplier nos actions auprès des syndicats :
Oui 54 (94,7 %) Non 3 (5,3 %)

- S'allier aux médecins Chefs de clinique :
Oui 31 (54,4 %) Non 26 (45,6 %)

8) Autres propositions pour défendre l'assistantat

- Diversifier nos actions (ARH, Conseil de l'Ordre, Ministère) : 6 (30%)
- Développer la communication (Congrès, internes, nouveaux adhérents, internet) : 5 (25%)
- Valoriser et définir le rôle de l'assistant en pharmacie hospitalière : 3 (15%)
- Rechercher des postes dans les cliniques : 2 (10%)
- Evoluer vers un syndicat : 1 (5%)

9) Présentation de la synthèse de ce questionnaire aux différents syndicats :

- Bonne chose : 49 (92,5%)
- Dans quel but ? : 1 (1,9%)
- Voir selon les résultats : 3 (5,7%)

10) Vos réactions sur ce questionnaire :

- Questionnaire complètement inutile: 1 (2%)
- Quelques questions sont à aborder, mais ne pas donner trop d'ampleur : 6 (10,5%)
- Questionnaire utile, mais l'assiphar doit rester une association : 21 (36,5%)
- Questionnaire qui reflète entièrement vos préoccupations : 29 (51%)

11) Suggestions :

- Faire changer les modalités du concours de PH (anonymat, impartialité, diffusion des grilles de correction...) : 8 réponses
- Augmenter le nombre de postes de PH, de chances au concours, diminuer les postes ouverts au titre IV : 7 réponses
- Valoriser et définir les fonctions et responsabilités de l'assistant : 2 réponses
- Développer des débouchés hors hospitaliers pour les internes et assistants : 5 réponses
- Augmenter le nombre de réunions de l'ASSIPHAR, ainsi que la participation aux congrès : 3 réponses
- Avoir une orientation plus syndicale : 2 réponses
- Donner une information sur la destination des CV (bourse d'emplois) : 2 réponses
- Assurer la promotion de l'ASSIPHAR auprès des internes en pharmacie : 1 réponse
- Développer des relations avec les associations régionales : 2 réponses
- Mettre en place un réseau informatique : 1 réponse.

Notre commentaire :

Une grande partie des adhérents paraît satisfait par l'association, cependant la majorité d'entre vous souhaite une participation plus active et peut être plus " militante " de notre part. Cette volonté reflète le climat d'incertitude sur le devenir des internes en pharmacie et des assistants. En effet, les réflexions, qui semblent ressortir de ce questionnaire, concernent le concours de praticien hospitalier (nombre de postes et modalités), ainsi que les débouchés professionnels à envisager. Enfin, vous avez souhaité que l'ASSIPHAR reste une association, sa transformation en syndicat ne devant pas être envisagée dans l'immédiat.

Soyez persuadé que toutes vos propositions et réflexions seront étudiées par le bureau. Nous reparlerons certainement de tout cela lors de notre prochaine assemblée générale (le 19 juin 1998) et nous vous invitons à participer activement aux actions futures de l'ASSIPHAR

Christophe PITRE

PRATIQUE ...

La quête du Graal... (suite)

Comme vous avez pu le constater, 2 avis de vacance de postes de Praticien Hospitalier à temps plein ont été publiés au Journal Officiel cette année (respectivement le 19 février et le 26 mars 1998).

La liste du 19 février 1998 comportait 46 postes de PH. La liste du 26 mars 1998 ajoutait 7 postes de PH. La seconde liste a donc été publiée après la date de clôture des candidatures de la première liste.

Les postes sur lesquels les intéressés font acte de candidature sont classés dans un ordre préférentiel qui ne peut plus être modifié après la clôture du dépôt des candidatures. Cependant, après parution de la seconde liste, il est encore possible de postuler et d'intégrer les postes parus sur cette seconde liste au sein du classement effectué dans le cadre de la seule première liste.

Exemple :

X a déposé un dossier de candidature suite à la publication de la première liste. Il a exprimé 3 choix dans l'ordre préférentiel suivant :

1. Hôpital A
2. Hôpital B
3. Hôpital C

Lors de la parution de la seconde liste, X est intéressé par un poste : l'hôpital D.

X modifie alors l'ordre de ses préférences de la façon suivante :

1. Hôpital A
2. Hôpital D
3. Hôpital B
4. Hôpital C

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez également téléphoner à Madame BOYER, responsable des dossiers pour la spécialité Pharmacie Hospitalière à la Direction des Hôpitaux (tél. : 01.40.56.52.36.)

Muriel Silvie

Les Assistants en France

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il est toujours difficile de connaître de façon précise le nombre d'Assistants exerçant dans les services de Pharmacie de nos hôpitaux.

En effet, les créations et transformations de postes ont lieu au niveau local sans parution officielle.

Bien entendu, nous essayons, via les correspondants régionaux notamment, de tenir notre fichier à jour.

Cette année, afin d'être le plus exhaustif possible, nous avons contacté l'Ordre des Pharmaciens afin de confronter nos fichiers et de vous présenter un état des lieux le plus précis possible.

- **296 pharmaciens étaient inscrits en tant qu'assistant des hôpitaux.**

Ce chiffre reste à moduler, car les derniers assistants n'étaient pas encore inscrits et que d'autres, qui ont changé de statut n'en ont pas fait part à l'ordre.

La Journée 98 de l'ASSIPHAR

L'ASSIPHAR organise le **19 juin** prochain sa **troisième journée** annuelle sur le thème :

Désinfection et Stérilisation des Dispositifs médicaux

[Vous trouverez ci-joint le programme complet](#)

Comme chaque année cette journée professionnelle sera suivie d'une dîner et d'une soirée.

Nous vous attendons très nombreux aussi bien pour travailler que pour les festivités.

Lieu :

Centre Hospitalier Necker - Enfants malades
Clinique Chirurgicale Infantile
Amphithéâtre R.d.C (porte 32)
149, rue de Sèvres
75743 PARIS Cedex 15

Inscription :

Nous vous avons adressé début mai un programme et un bulletin d'inscription. S'ils sont au fond de la 4ème pile à gauche du bureau, ne cherchez plus et contactez :

Isabelle DI SANDRO
CHG REMIREMONT - Service Pharmacie
1 rue Georges Lang 88204 REMIREMONT
Tel: 03.29.23.41.53 - Fax: 03.29.23.40.07

Ne tardez pas à vous inscrire !

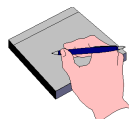
Participation aux frais d'organisation :

Adhérent : 50 F
Non adhérent : 200 F

Chèque à l'ordre de l'ASSIPHAR

Ces frais incluent les pauses café, le déjeuner et la soirée dînatoire.

A Vos Agendas...



Les journées de l'APHIF

- Date : 22 et 23 septembre 1998
- Lieu : Paris
- Thèmes : L'eau à l'hôpital et Actualités en anesthésie
- Date limite pour envoi des résumés : 31 juillet 1998

SFPC

- Date : 17 et 18 septembre 1998
- Lieu : Paris

EUROPHARMAT

- Date : 22 et 23 septembre 1998
 - Lieu : Paris
 - Date limite pour envoi des résumés : 15 juillet 1998
-

Journées Professionnelles



Pas encore de dates définies, mais deux projets très alléchants :

- Bayer nous propose d'aller visiter leur usine à Leeverkusen, au cours du mois de mars 1999.
- Boehringer Ingelheim va organiser à partir d'octobre 1998 des journées de formation sur la gestion pharmaceutique.

Rubrique Interactive

Deux assistantes reçues au concours de praticien commentent sous un jour humoristique leur parcours pour postuler à un poste de praticien.



A LA RECHERCHE D'UN POSTE...

Il est évident qu'en 1998, l'obtention du concours de Praticien Hospitalier est un début dans la course au poste. Il s'agit actuellement d'un réel marathon, course d'endurance par excellence.

Si là où vous exercez des opportunités existent tant mieux, profitez-en petit veinard.

En revanche, si vous devez chercher ailleurs, quelques conseils pratiques peuvent vous aider. Prospectez !!! C'est un maître mot. Contactez le pharmacien chef s'il en existe un, afin de vous présenter.

Lorsque les postes de Praticien paraissent au Journal Officiel, alors le marathon démarre, vous avez un mois pour envoyer votre dossier au ministère (voir *Bulletin* précédent).

Kilomètre 0 : J0 : lecture attentive de la liste des postes.

Kilomètre 5 : contactez le directeur du ou des établissements où vous postulerez. Les syndicats de pharmaciens nous ont conseillé de postuler à plusieurs endroits, ainsi vous prouvez votre attachement à la profession et non au lieu ! Demandez gentiment au directeur les noms du président et des membres de la C.M.E. et du C.A. A vos agendas, les prises de rendez-vous commencent.

Kilomètre 10 : si cela est nécessaire, rencontrez 20 personnes ou plus, mettez toutes les chances de votre côté. Il faut qu'au moment des votes de C.M.E. et du C.A. votre jolie tête soit associée à votre nom que ces nobles personnages ont sous les yeux. Munissez vous toujours de *curriculum vitae* lorsque vous vous rendez au rendez-vous. Soyez ponctuel. Ayez l'attitude que vous envisageriez pour un entretien d'embauche. Le début

de votre carrière est en jeu.

Kilomètre 20 : J29 : dernier délai pour envoyer votre dossier au ministère et aux différents directeurs des établissements où vous postulez. Attendez calmement les résultats de la C.M.E. et du C.A. , ne téléphonez que le lendemain des votes !

Kilomètre 30 : Rencontrez les membres de la commission statutaire (liste 98, élections fin juin 1998) :

Marie-Thérèse BRANDON (S.N.P.H.P.U.)

Hôp. de la Croix Rousse

69317 Lyon Cedex 01

Tél : 04.72.07.18.87

Bertrand GOURDIER (S.Y.N.P.R.E.F.H)

C.H.U. - Avenue du Général Koenig

51092 REIMS cedex

Tél : 03.26.78.71.98.

Anne-Marie LIEBBE (S.Y.N.P.R.E.F.H)

Centre Hospitalier - B.P. 29

60321 Compiègne

Tél : 03.44.23.64.65.

Claudine MAISON (S.N.P.H.P.U.)

Centre Hospitalier - 56, Bd de la Boissière

93105 Montreuil

Tél : 01.49.20.30.59

Robert MALHURET (S.Y.N.P.R.E.F.H)

14, place Pierre Goujon

78200 Mantes la Jolie

Tél : 01.34.78.55.88

Pascal PONCET (S.Y.N.P.R.E.F.H)

C.H.G - B.P 249

26216 Montélimar

Tél : 04.75.53.40.25

Les membres de nos deux syndicats sont charmants. Prévoyez C.V. et la lettre avec l'ordre de vos choix. Vous joindrez l'utile à l'agréable en les rencontrant lors des congrès syndicaux qui ont lieu en mai. Il est clair qu'une fois encore, il est indispensable que vous vous fassiez connaître. Personne n'ira vous chercher, c'est à vous de vous présenter.

Kilomètre 40 : le but approche, vous commencez à être essoufflé, courage, ce n'est pas encore terminé. Reste l'étape capitale : le ministère.

Soyons clairs, c'est le Ministre qui DECIDE d'après les avis exprimés par les C.A. (après consultation de la

C.M.E.) et la commission statutaire. Si vous le connaissez (le ministre), n'hésitez pas à lui passer un petit coup de fil ! (c'est peut-être ? ! un coup de pouce assuré). Sérieusement, tous les appuis sont pris en compte !!



Kilomètre 42 : début juillet, vous avez franchi tous les obstacles et vous franchissez la ligne d'arrivée : BRAVO.

Sinon, vous recommencez la course mais n'oubliez pas que cela ne sera que l'année suivante et cette course, la nôtre à tous un jour où l'autre, nous ne pouvons y participer que 3 ans de suite, ensuite, vous devrez repasser les éliminatoires et franchement cela n'est pas amusant du tout !

Alors pensez bien à tout et bonne chance !

Attention, pour toute contestation concernant votre avis de nomination, vous avez deux mois pour envoyer un courrier dit de " recours gracieux " (en recommandé avec accusé de réception).

Il est toujours possible de changer l'ordre de vos choix émis dans votre dossier. Pour cela, vous devez envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception au ministère le plus rapidement possible.

Un des rôles de notre chère association est de lutter contre les postes cachés partout en France.

Aussi, si vous avez connaissance d'un tel état de fait, contactez nous. Notre présidente agira auprès des syndicats de pharmaciens hospitaliers et du ministère, afin que les choses bougent.

En effet, à l'heure actuelle, devant la pénurie de postes, nous ne devons plus réagir en individuel mais en collectif pour la profession. Notre action entraînera à la longue le déblocage de ces postes " réservés " pour des collègues non reçus au concours de praticiens et/ou qui ne l'ont jamais passé.

Isabelle Hermelin-Jobet et Marie-Hélène Pic.